



EPE / SPA
NIF : 000216001808337

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE**

**CONSULTATION NATIONALE
N° AT/DO23/SDFS/DAL/23/2021**

Un avis de consultation est lancée pour : **travaux de réhabilitation complexe AT Champs de mars**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de deux mille Dinars (2000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010048220300000079/57.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- Un dossier administratif
- 2- D'une offre technique
- 3- D'une offre financière

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois(03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

N° AT/DO23/SDFS/DAL/23/2021

Travaux de réhabilitation complexe AT Champs de mars

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de dix jours (**10jours**) à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB AT.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.